

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 02 mai 2019

Objet / Ordre du jour du Conseil d'Administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration de l'Université se réunira :

Jeudi 9 mai 2019 à 14 h 00
Salle 201, 2^{ème} étage de la Maison de l'Université

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Informations et débat d'orientation général**
 - 1.1 **Point d'étape sur le rapprochement stratégique avec l'Université d'Angers**
 - 1.2 **Structuration de l'établissement en Instituts Recherche-Formation-Innovation**
 - 1.3 **Point sur la ComUE UBL**
2. **Délibérations**
 - 2.1 **Procès-verbal de la séance du 20 décembre 2018**
 - 2.2 **Questions financières et comptables**
 - 2.2.1 Ajustement des Primes de Responsabilités Pédagogiques et des Primes de Charges Administratives de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines pour l'année 2018-2019
 - 2.2.2 Critères d'exonération des droits d'inscription des étudiants étrangers extracommunautaires
 - 2.2.3 Valorisation du coût de la mise à disposition de la salle blanche de l'ENSIM dans le cadre du programme Recherche-Formation-Innovation Wealth Intelligent Systems & Electronics (RFI WISE)
 - 2.2.4 Subventions, tarifs et cotisations
 - 2.3 **Questions générales**
 - 2.3.1 Dossier d'expertise du projet immobilier de Le Mans Acoustique (LMAC) dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020
 - 2.4 **Questions relatives à la Formation et à la Vie Universitaire**
 - 2.4.1 Calendrier de cadrage universitaire 2019-2020

- 2.4.2 Régime dérogatoire d'admission en seconde année de Master pour les mentions de Droit privé, Droit bancaire et financier, et Droit des assurances
- 2.4.3 Critères d'attribution des subventions du Fonds de Solidarité et Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour les associations étudiantes au titre de l'année universitaire 2019-2020

2.5 Questions relatives à la Recherche et à la Valorisation

- 2.5.1 Engagement de l'établissement dans le processus de labellisation lié à la Stratégie européenne de Ressources humaines pour les chercheurs (démarche HRS4R)
- 2.5.2 Modification du nom d'un bénéficiaire d'un soutien à la mobilité entrante dans le cadre de l'appel à projet « Mobilité pour l'Internationalisation de la recherche et des formations 2019 »

2.6 Questions relatives aux Relations internationales

- 2.6.1 Tarifs d'inscription pour le Campus international d'été 2019

3. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président

- 3.1 Conventions
- 3.2 Subventions
- 3.3 Cotisations
- 3.4 Tableau d'admission en non-valeur
- 3.5 Décision d'attribution d'un soutien à la mobilité entrante dans le cadre de l'appel à projet « Mobilité pour l'Internationalisation de la recherche et des formations 2019»

Questions diverses

Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) avant le 8 mai 2019.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Rachid EL GUERJOUA

